

L'engagement de la Direction Générale du BRGM pour l'égalité entre les femmes et les hommes au travail

À travers son nouvel accord Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au travail, signé en février 2021 par la Direction et ses trois organisations syndicales, pour une durée de 3 ans (2021-2024), le BRGM renforce son engagement pour l'égalité des chances à travers la mise en place d'« actions positives », répondant à 7 enjeux :

- La parité femmes-hommes dans les métiers du BRGM et la mixité des métiers très déséquilibrés ;
- L'accès des femmes aux postes à responsabilités ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- L'accès aux missions à l'international pour les jeunes parents et les femmes ;
- La conciliation entre activité professionnelle, vie personnelle et parentalité ;
- La prévention et la lutte contre toutes formes de sexisme au travail ;
- La construction d'une véritable culture de l'égalité.

L'objectif est de tendre vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes au travail.

A Orléans, le 19 novembre 2021



Michèle ROUSSEAU

Présidente - Directrice générale